*mentille* en infusion à raison d'une once environ par litre de lait. L'agneau doit en outre être tenu dans un lieu bien chaud pour suppléer à la chaleur qu'il aurait reçue de sa mère; sans cela le froid le ferait promptement dépérir et pourrait même occasionner sa mort dans les premiers jours. Si l'on n'avait pas de lait dont on pût disposer pour les agneaux, et que l'on tint cependant beaucoup à leur conservation, il serait possible de les élever en leur faisant boire une décoction d'orge ou de blé, dans laquelle on délayerait un peu de farine, de fécule, de pommes de terre ou de carottes cuites et bien écrasées. Tant que dure l'allaitement, la nourriture des brebis a besoin d'être plus substantielle et leur étable doit être maintenue un peu plus chaudement qu'à l'ordinaire, surtout si les agneaux et les mères manquent de vigueur.

Une semaine ou deux après le part, on peut commencer à faire sortir les brebis qui jusque-là sont restées enfermées avec leurs petits. On trouve à cette sortie un avantage assez marqué pour la santé des brebis ; leurs agneaux, qui restent pour ainsi dire constamment suspendus à leurs mamelles, les fatigueraient et les épuiseraient même tout à fait, si on continuait plus longtemps à les laisser ensemble; on peut même profiter de ce moment pour commencer à habituer les agneaux à se passer de leur mère ; la séparation, qui ne dure d'abord qu'une ou deux heures par jour, est augmentée insensiblement au point de durer la journée entière ; cet intervalle augmente l'appétit des agneaux, donne le temps au lait de se reproduire, et assure la santé des mères par l'exercice qu'il leur procure ; 4 à 5 mois après il est temps de penser au sevrage. Il convient de le faire peu à peu en supprimant l'allaitement avec lenteur et en ne laissant plus du tout les agneaux auprès de leur mère. On doit à cet effet éloigner autant que possible la bergerie des uns et des autres, pour qu'ils ne puissent pas s'entendre bêler réciproquement. Cette attention de les mettre hors de la portée de s'entendre est surtout très-importante lorsqu'on les sèvre complétement ; l'agneau privé de sa nourriture habituelle ne s'accoutume pas tout à coup à ce changement de régime; quand l'heure arrive à laquelle on le faisait téter ordinairement, il se tourmente, il appelle sa mère par des bêlemens prolongés, et s'il l'entendait lui répondre, il ne toucherait point à la nourriture qui garnit son râtelier, il maigrirait promptement; un mois entier ne suffit pas toujours pour qu'ils s'oublient mutuellement ; aussi doit-on éviter sérieusement de les laisser se voir ou se rapprocher quand on les lâche pour les faire boire ou pour les affourer. La vigueur des agneaux quand ils sont devenus adultes, dépend essentiellement de la manière dont ils auront été nourris dans leur enfance ; lésiner à cette époque sur leur nourriture, ce serait se priver de tous les avantages que leur élève doit produire, ils resteraient chétifs et de peu de valeur, et leur vie ne se prolongerait point autant qu'on peut l'espérer dans la race des mérinos.

« Pour avoir de beaux agneaux, dit Pictet, il faut leur donner dès l'âge de 3 mois une provende ou ration d'avoine mêlée de son, le matin et le soir; savoir ; deux poignées de son et une d'avoine par jour jusqu'au sevrage, et une quantité double depuis le sevrage jusqu'à 8 mois. Il faut leur ménager pour le moment du sevrage un pâturage à la fois abondant et sec, leur faire manger de très-bon foin ou de la luzerne au râtelier toutes les fois que le pâturage n'a pas été suffisamment abondant, ou que le mauvais temps a contrarié le parcours. Il faut enfin ne rien épargner pour accélérer la croissance des agneaux, car c'est de la rapidité avec laquelle ils croissent, sans éprouver d'arrêt dans leurs développemens, que dépend en très-grande partie leur beauté comme animaux adultes, et leur vigueur pour toute la vie. »

Une précaution que l'on ne doit point négliger consiste à ne réfourer les agneaux que lorsqu'ils sont hors de la bergerie, ou tout au moins à étendre le fourrage dans les râteliers avec assez de soins pour qu'il n'en tombe aucune parcelle sur la toison des jeunes animaux, car les agneaux qui ne trouveraient point promptement place au râtelier ramasseraient les parcelles de foin qu'ils apercevraient sur leurs voisins et risqueraient d'avaler avec leur nourriture des brins de laine, ce qui ne tarderait point à former dans leurs estomacs le noyau d'égragropile dangereuse (*voir* le chapitre sur les maladies). C'est par la même raison qu'il est fort sage de tondre ou plutôt d'arracher la laine qui garnit quelquefois la mamelle des brebis au moment où l'allaitement commence.

Nous venons de parcourir les phases diverses de l'élève du mérinos dès avant sa conception jusqu'au moment où il peut entrer parmi les bêtes composant le reste du troupeau ; les règles que nous avons tracées peuvent s'appliquer à toutes les races répandues sur notre territoire, seulement elles peuvent être suivies d'une manière moins rigoureuse pour les variétés moins précieuses que celles qui nous occupent, et qui, du reste, sont d'une nature moins délicate et d'un tempérament mieux approprié à notre sol.

Nous ne parlerons point ici de la castration ni de la clavelisation. (*Voir* article chirurgie.)

## Section v. — *Du métissage. — Troupeau de progression.*

Tous les cultivateurs ne se trouvent point convenablement placés pour s'adonner à l'éducation des mérinos purs, ils n'ont pas tous à leur disposition un local convenable pour les loger, des pâturages appropriés à leur nature, et encore moins le capital considérable qu'exige l'achat de ces bêtes précieuses ; mais presque tous sont en position d'améliorer, d'augmenter considérablement la valeur des bêtes communes qu'ils possèdent, en les soumettant au métissage.

L'éducation des métis ne demande ni les mêmes avances, ni des soins aussi minutieux, ni un sol aussi sain que celui qu'exigent impérieusement les mérinos. Les agneaux qui proviennent de l'union d'une bête fine et d'une bête commune, tout en acquérant une partie des qualités de leur père, conservent la force de tempérament de leur mère, et supportent presque aussi bien qu'elle les privations au milieu desquelles ne pourrait même subsister un troupeau de race pure.

On a développé dans un autre lieu de cet ouvrage les règles qui doivent présider à ce croisement ; nous n'en reparlerons point ici, et nous dirons seulement qu'il n'est point de race en France, sauf peut être la grande variété flamande, qui ne puisse profiter de son alliance avec les mérinos. Des expériences nombreuses répétées sur tout le territoire, surtout depuis l'année 1800, ont appris que les métis bien dirigés arrivaient fréquemment après la quatrième génération à un degré de perfection telle qu'il devient impossible de les distinguer des mérinos; mais en alliant entre eux ces animaux perfectionnés, on doit craindre sans cesse que le type maternel de la brebis commune ne reprenne le dessus aux dépens des qualités du père. On n'évite ce danger qu'en éloignant constamment de la reproduction les béliers métis et en ayant soin de renouveler constamment les étalons de pur sang, sur qui l'on peut compter.

Le cultivateur qui se laisserait séduire par la facilité du métissage et par ses prompts résultats et qui concevrait l'espoir de pouvoir par ce moyen entretenir un troupeau de prix sans être obligé de renouveler sans cesse l'achat de béliers reproducteurs, courrait le risque de voir tout d'un coup ses espérances déçues par la tendance que conservent ces animaux à redescendre sans cesse vers le type maternel. Ce n'est point que nous regardions comme une chose impossible de parvenir à fixer dans une race quelconque les caractères d'une autre race au moyen du croisement, mais nous